

Appel à cotisation exceptionnelle de soutien

Cher.e.s adhérent.e.s,

Vous l'avez-vous-mêmes constaté, la crise sanitaire a bouleversé notre agenda commun et va entraîner des évolutions d'activité dans les prochaines semaines, voire les prochains mois.

Elle a supposé de votre part une énergie et une capacité d'adaptation sans faille pour adopter les bons gestes et appliquer des mesures sanitaires sans précédent tout en garantissant l'aide aux personnes rencontrées et accueillies. Dans cette période inédite où le confinement et les restrictions très fortes de la liberté de circulation ont poussé les publics loin des lieux d'accompagnement, le pari était loin d'être gagné.

Votre mobilisation auprès des personnes qui vivent souvent dans des conditions difficiles, avec des pathologies qui les rendent particulièrement vulnérables, a été un facteur crucial du maintien de la solidarité nationale.

Notre Fédération s'est efforcée d'être présente à vos côtés pour vous aider de la manière la plus réactive et la plus efficace possible.

Les Unions Régionales qui constituent un échelon indispensable de proximité, soutenues par le bureau et le conseil d'administration, se sont réunies chaque semaine pour faire remonter les besoins aux pouvoirs publics, toujours dans le souci d'ajuster notre soutien (fiches d'aide à la pratique, recommandations, vidéos d'appui, webinaires¹) à la réalité du terrain.

Notre engagement fédératif a pris tout son sens dans ce contexte et nous tenions à vous remercier à nouveau pour le temps que vous avez toutes et tous mobilisé pour analyser, partager, transmettre.

Aujourd'hui, et même si la gravité de la pandémie s'atténue de jour en jour, nombre de restrictions et d'incertitudes demeurent quant aux perspectives possibles de rassemblement physique d'envergure. De plus, les défis qui nous attendent sont encore nombreux.

Nous avons donc pris la décision de reporter le congrès initialement prévu en mai puis en septembre 2020 aux 20 et 21 mai 2021 (voir la lettre du président ci-joint).

Cette décision n'est pas sans conséquence sur l'équilibre de nos comptes et surtout notre indépendance financière. Ce report, couplé à l'annulation du tiers de nos formations, nous prive **d'au moins 120 mille euros de recettes cette année**. Or, ces produits liés à l'activité de la Fédération nous permettent chaque année d'équilibrer notre budget. Une telle perte, si elle ne remet pas en question l'existence de l'entité fédérative, nous déséquilibre, nos ressources propres étant le gage de notre indépendance et de notre capacité d'initiative, au service des valeurs que nous partageons et défendons.

C'est dans ce contexte particulier, que le conseil d'administration a décidé de faire appel à votre soutien par une demande de cotisation exceptionnelle. Cette cotisation de

¹ Toutes les ressources mises à disposition durant la crise sont rassemblées sur notre site internet
www.federationaddiction.fr/covid19

² A titre d'information, si on prend le nombre de personnes morales adhérentes, le montant moyen de la cotisation de soutien pourrait être de 750 euros.

Notre réseau est divers, constitué de professionnels pluridisciplinaires, de structures de tailles et de natures différentes. Cette diversité qui en fait la plus-value nous amène à laisser libre le montant de votre soutien, à la mesure de vos ressources mobilisables².

L'assemblée générale aura lieu le 16 septembre après midi et sera très certainement réalisée en virtuel pour permettre une participation la plus large possible.

Nous allons revenir vers vous rapidement pour vous proposer des rendez-vous (journée des adhérents avec l'appui des unions régionales, webinaires de retour d'expériences, etc.)

Tout comme vous, la Fédération Addiction a dû expérimenter des formats virtuels de rencontre dont les points positifs sont indéniables. Nous avons hâte de vous revoir en « vrai » mais nous aurons la possibilité de faire perdurer les liens si jamais et surtout de poursuivre les innovations dans la mise en œuvre du cadre fédératif.

Avec toute notre solidarité et notre reconnaissance,

Bien à vous tous,

Jean-Michel Delile

Président de la Fédération Addiction
pour le Conseil d'Administration

Je donne à la Fédération Addiction dans le cadre de la cotisation exceptionnelle en remplissant et en envoyant le coupon joint.

Coupon à renvoyer par courrier ou mail

- 104 rue Oberkampf, 75011 Paris
- Ou c.faucon@federationaddiction.fr

Je donne à la Fédération Addiction dans le cadre de la cotisation exceptionnelle

Je suis...

Une Personne Physique

Une Personne Morale

Prénom et Nom :

Nom de la structure :

Adresse postale :

Montant de ma cotisation
exceptionnelle

15€ 30€ 50€ 75€ 100 €

Autre montant _____ €

Montant de ma cotisation
exceptionnelle

150€ 250€ 750€
 1000€ 1250€ 1500 €

Autre montant _____ €

Je règle...

Par chèque (à envoyer par courrier)

Par virement bancaire*

Par CB directement en ligne sur www.federationaddiction.fr/soutien

*merci de préciser le motif du règlement lors de votre transaction bancaire.